

RÈGLEMENT DE L'ESPACE DÉTENTE

(Art. 10 L. R. Toscana 8/2006, art. 49 DPGR 23R/2010)

1. **La piscine est réservée aux hôtes de l'Agriturismo Il Maestrale.** L'accès est permis de 8h30 à 14h00 et de 16h30 à 20h30.
2. Le propriétaire rappelle à toute sa clientèle **l'absence de maitres-nageurs** dans la piscine.
3. L'Espace Détente se compose d'une piscine de taille 12 m x 4 m, avec une profondeur de 140 cm.
4. La capacité maximale de baigneurs dans la piscine est de 24 personnes.
5. Les toilettes, les douches et les vestiaires sont localisés dans votre logement.
6. L'eau de nettoyage est recueillie et éliminée conformément aux normes.
7. Les enfants de moins de 14 ans et les personnes à mobilité réduite peuvent accéder uniquement s'ils sont accompagnés par une personne de 18 ans ou plus.
8. Les contrôles sur les paramètres de l'eau sont constamment effectués et enregistrés sur le manuel d'autocontrôle.
9. Il est interdit d'escalader les clôtures. Ne pas oublier de fermer la porte de sortie.
10. **Avant l'accès il est nécessaire de:**
 - a) porter des chaussons en caoutchouc ou des sandales ;
 - b) se désinfecter les pieds et le chaussures.
11. **Avant de plonger il est nécessaire de** mettre un bonnet et prendre obligatoirement une douche
12. Il est interdit de plonger, la piscine n'étant pas assez profonde.
13. Une entrée progressive dans le bassin est conseillée et ce au minimum trois heures après le dernier repas.
14. L'accès à la piscine est interdit en cas d'orages ou de mauvaises conditions météorologiques.
15. **En cas d'urgence :**
 - a) la bouée de sauvetage est située au bord de la piscine ;
 - b) en suivant la signalisation appropriée, se rendre au point de premiers secours, dans le bâtiment à gauche (où se trouve un kit de premiers secours) ;
 - c) déclenchement d'une alarme sonore ;
 - d) **numéro de téléphone des urgences médicales: 118**
 - e) numéro de la responsable : +393314032137 (Mme. Daniela Petruzzi).
16. **Toute infraction aux articles 1, 4, 10, 11, 12, 14 du règlement sera sanctionnée par la responsable de la piscine (par un avertissement verbale ou l'éloignement), au sens de l'article 49 n. 5 DPRG n.23/R/2010.**

Merci pour votre compréhension.

Nous vous souhaitons un très agréable séjour.

CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION CORRECTE DE LA PISCINE

Bienvenue à l'AGRITURISMO IL MAESTRALE.

Nous sommes très heureux de vous accueillir et, afin de rendre votre séjour encore plus agréable, notre piscine est à votre disposition.

Nous vous prions de l'utiliser avec responsabilité et précaution, en vous conformant aux nos recommandations et aux dispositions en vigueur en Toscane, dont les effets s'appliquent à tous (art. 10 LR Toscana 8/2006, art. 49 DPGR 23R/2010).

Aussi, en souhaitant que votre location se passe dans les meilleures conditions possibles, nous vous joignons le règlement intérieur de la piscine, adopté pour garantir la sécurité et l'hygiène de tous les utilisateurs.

Nous vous invitons à remplir et signer le formulaire suivant de prise de connaissance de ce dernier.
(Télécharger RÈGLEMENT COPY)

Fait à _____ le _____

Je soussigné(e) _____,

Né(e) le _____ à _____,

Demeurant à _____

Carte d'identité délivrée par _____ le _____

DÉCLARE

- 1) avoir lu et compris, au moment de mon arrivée, le règlement intérieur rédigé par le responsable de la piscine (Mme. Daniela Petruzzi), pour garantir la sécurité et l'hygiène des utilisateurs;
- 2) et, conscient des potentiels risques qui peuvent résulter d'une mauvaise utilisation de l'installation, m'engager à respecter le règlement préalablement signé.

Signature
